

Compte rendu de la réunion du mardi 11 février 2014 à 20h

L'an deux mil quatorze, le 11 février, à 20h00, le conseil municipal de POMMERA légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Fabien Senaux.

Étaient présents : les conseillers en exercices sauf Sabathes C (excusé) a donné procuration à M. Senaux Fabien.

Délibération Magnus

Le maire informe le conseil que suite au passage au PESV2 en janvier 2015, il convient de changer les logiciels Magnus afin qu'ils soient plus performants et qu'ils soient à nouveaux compatibles avec les normes de la trésorerie, le conseil a accepté à l'unanimité et a souhaité intégrer le logiciel du cimetière à cet achat.

Vote du CA 2013 :

Après présentation du compte administratif 2013 par le Maire, les conseillers l'ont approuvé et ont signé la délibération à l'unanimité.

Élection communale :

Le Maire informe les conseillers qu'il est possible de procéder à l'ouverture d'une liste pour les élections communales, Le conseil décide donc d'informer les électeurs qu'ils peuvent s'inscrire sur la liste des conseillers sortants, mais qu'ils doivent remplir une déclaration de candidature.

Liste des Conseillers sortants qui se représentent : Senaux F, Marchoix J-M, Leroy B, Dhinaut M, De Pourcq O, Dufour E, Plaquet F, Laurent N.

Tours de Garde pour les Élections du 23 et 30 mars 2014:

8h/10h30 : Sabathès C, De Pourcq O, **Dhinaut M (Président)**

10h30/13h : **Senaux F (Président)**, Leroy B, Laurent N

13h/15h30 : Dufour E, **Debailleul F (Président)**, Plaquet F

15h30/18h : **Bray P (Président)**, Marchoix J-M, Jourde R

à 21h28 la séance est levée.